

# DANS MON SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES JE METS QUOI ?

TOUT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI  
ET QUI NE PEUT PAS ÊTRE RECYCLÉ.

RESTES DE REPAS →

DÉCHETS DIVERS EN PLASTIQUE,  
POLYSTYRÈNE, MOUSSE... →

VERRE ET VAISSELLE CASSÉS →

PRODUITS D'HYGIÈNE  
(COUCHES, MOUCHOIRS EN PAPIER...) →



Les déchets doivent être dans  
un sac, bien fermé dans le bac.

AVANT DE JETER UN DÉCHET AUX ORDURES MÉNAGÈRES,  
VÉRIFIEZ QU'IL NE VA PAS PLUTÔT DANS...



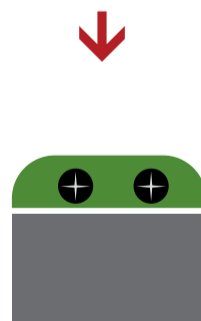
LE SAC OU BAC  
JAUNE



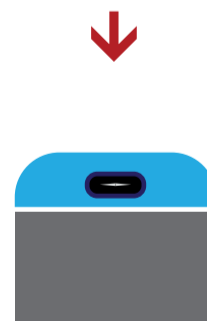
LE BAC À  
DÉCHETS VERTS



LA DÉCHÈTERIE  
(NOTAMMENT LES PRODUITS  
DANGEREUX)



LA BORNE  
VERRE



LA BORNE  
PAPIER



LA BORNE  
TEXTILE

de votre commune ou agglo !